

**INEE**

Réseau Inter Agences pour l'Éducation  
en Situation d'Urgence



Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## **RAPPORT**

# **Atelier de formation sur les Normes Minimales pour l'Éducation en Situations d'Urgence, de Crise chronique et de début de Reconstruction**

Hôtel La Madeleine, Lokossa, République du Bénin

22-25 mai 2007

## 0. Sommaire

N°		Page
0	Sommaire	
I	Introduction	3
II	Programme et méthodologie de la formation	4
III	Activités et conclusions	4
IV	Annexes	11
	<b>Annexe 1</b> : Agenda de la formation	12
	<b>Annexe 2</b> : Allocution de Monsieur Philippe Duamelle, Représentant de l'UNICEF au Bénin à la cérémonie d'ouverture de l'atelier sur les Normes Minimale pour l'Education dans les Situations d'Urgence, de Crise chronique et de Reconstruction	13
	<b>Annexe 3</b> : Evaluation de la première journée de formation	15
	<b>Annexe 4</b> : Travaux de groupe du second jour	17
	<b>Annexe 5</b> : Evaluation de la seconde journée	20
	<b>Annexe 6</b> : Restitution de la visite de terrain au camp de réfugiés togolais d'Agamé	21
	<b>Annexe 7</b> : Urgence Togo- Planification et mise en œuvre de la réponse éducative à l'afflux de réfugiés togolais	24
	<b>Annexe 8</b> : Travaux de groupe sur la préparation aux urgences	28
	<b>Annexe 9</b> : Rapports des travaux de groupes sur les politiques éducatives et la coordination	32
	<b>Annexe 10</b> : Rapport des travaux de groupes sur la restitution et les actions envisagées après l'atelier	33
	<b>Annexe 11</b> : Evaluation finale	34
	<b>Annexe 12</b> : Liste des participants à l'atelier	37

## **I- Introduction**

### ***Contexte :***

Un atelier de formation sur les Normes Minimales pour l'Education en Situations d'Urgence, de Crise chronique et de début de Reconstruction s'est tenu à Lokossa, en République du Bénin, du 22 au 25 mai 2007. C'est un atelier de suivi de l'atelier de Formation des Formateurs francophones, qui s'est tenu à Dakar du 4 au 6 juillet 2006, auquel a notamment pris part M. Gervais Havyarimana, Chef du Programme Education au Bureau UNICEF Cotonou, et qui, comme les autres participants, s'est engagé à organiser au moins deux ateliers de suivi. Ses contacts avec Monique Roch, Chef du Programme Education au Bureau UNICEF Lomé ont conduit à l'organisation de cet atelier qui réunit des équipes nationales du Bénin et du Togo, équipes ayant notamment en commun, depuis deux ans, la conduite d'actions éducatives en faveur des Togolais qui ont trouvé refuge au Bénin depuis 2005 et qui sont en train de retourner progressivement dans leur pays.

### ***Objectifs de l'atelier :***

L'atelier vise au renforcement des capacités d'équipes nationales en charge d'assurer le plaidoyer pour l'utilisation des Normes minimales pour l'éducation en situations d'urgence, de crise chronique et de début de reconstruction, de les utiliser dans leur travail et de former et informer d'autres acteurs. Les objectifs spécifiques d'apprentissage de l'atelier sont les suivants :

- se familiariser avec les normes minimales, le processus et le produit ;
- être au fait de toutes les normes et comprendre que celles-ci sont interdépendantes et se renforcent mutuellement ;
- avoir une connaissance approfondie des normes et indicateurs les plus pertinents par rapport au travail actuel des participants ;
- être en mesure d'informer d'autres acteurs sur les normes ;
- mener un plaidoyer pour la mise en œuvre des normes minimales.

### ***Participants :***

L'atelier a rassemblé 29 participants, dont 18 du Bénin et 11 du Togo, provenant de directions et services du Gouvernement du Bénin (7), d'Agences des Nations Unies (5), d'ONGs internationales (9), d'ONGs nationales (7) opérant dans ces deux pays, ainsi que d'un journaliste local (Voir Annexe 12 : liste des participants).

### ***Facilitateurs :***

L'atelier a été facilité par Jennifer Hofmann, Chargée du Renforcement des Capacités au sein du Secrétariat de l'INEE, et Gervais Havyarimana, Chef du Programme Education au Bureau UNICEF Cotonou.

Le secrétariat de l'atelier a été assuré par l'Assistante du Programme Education au Bureau UNICEF Cotonou, tandis que la Croix Rouge Béninoise a apporté un appui logistique pour la prise en charge des participants et l'organisation de la visite au camp des réfugiés togolais d'Agamé dont il sera notamment question parmi les activités de l'atelier.

## **II- Programme et méthodologie de formation**

- La formation a consisté en 12 sessions (cf. agenda de formation, Annexe 1) qui ont permis aux participants de se familiariser avec les normes minimales (leur historique, leur contexte juridique, leur contenu), les indicateurs pour mesurer le progrès vers la réalisation de ces normes, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes éducatifs, la préparation aux urgences.
- Les matériels de formation utilisés étaient le manuel sur les normes minimales de l'INEE, le cahier pour les participants, le guide de formation, et les présentations PowerPoint. Ces matériels, en particulier la note de contexte pour l'étude de cas sur Zambora, les rôles pour la simulation et le powerpoint sur la préparation aux catastrophes ont été adaptés par les facilitateurs pour tenir compte du contexte local et de l'expérience des participants.
- Toutes les présentations sur PowerPoint ainsi que de nombreux autres matériels de formation et ressources ont été gravés sur CD-ROM et distribués à chaque participant à la fin de la formation.
- Les participants ont exprimé leurs attentes au début de l'atelier, ont évalué, chaque jour, sous diverses formes, le déroulement de l'atelier et ont procédé à une évaluation à la fin de l'atelier.
- Les participants ont eu l'occasion de recevoir une introduction au site Internet de l'INEE et de s'inscrire en tant que membre de l'INEE
- Chaque participant a reçu également un certificat attestant de sa participation à l'atelier.
- La méthodologie utilisée a consisté en présentations appuyées par des power points, en travaux de groupes variables selon les sessions, en brainstorming, en jeux de rôle, en jeux de questions-réponses et en une visite au camp des réfugiés togolais d'Agame.

## **III- Activités et conclusions**

### **Première journée**

Après le mot d'accueil du Directeur des Enseignements Primaire et Secondaire pour les Départements du Mono et du Couffo, le Représentant de l'UNICEF, Monsieur Philippe Duamelle, a procédé à l'ouverture de l'Atelier (cf. discours en Annexe 2). Les travaux proprement dits de l'atelier ont ensuite consisté en quatre sessions :

Session 1 : Introduction aux Normes Minimales

Session 2 : Fondement des Normes Minimales

Session 3 : Revue des Normes et Indicateurs

Session 4 : Travail avec les communautés et les autorités en matière d'éducation.

Grâce aux présentations et aux exercices menés en groupes, les participants ont pu se familiariser avec le contexte des normes minimales pour l'éducation en situations d'urgence, de crise chronique et de début de reconstruction, leur complémentarité avec les normes définies par le projet Sphère pour les autres secteurs d'intervention humanitaire<sup>1</sup>, leur contexte juridique, ainsi que leur contenu, notamment les indicateurs qui permettent de mesurer la progression vers leur atteinte, les notes d'orientation pour mieux comprendre les normes et les indicateurs, les appendices constitués d'outils utiles pour l'initiation des interventions, autant d'éléments qui constituent le Manuel des Normes. Ils ont pu comprendre que les normes sont interdépendantes et liées aux autres secteurs de la réponse humanitaire, comme la protection, la santé, la nutrition, l'eau et l'assainissement et qu'il faut prendre en compte les questions transversales comme le genre, le VIH/SIDA, les situations de handicap et d'autres formes de vulnérabilité, le principe de non discrimination et plus généralement les droits de l'homme et des enfants.

Les participants ont été répartis en quatre groupes de travail pour identifier des solutions éducatives basées sur les droits humains face à des problèmes donnés (l'implication des parents dans les activités de l'école, l'incorporation d'anciens enfants soldats, la gestion d'une salle de classe et l'utilisation des données éducatives), et en tenant compte des normes et indicateurs définis dans le Manuel.

**Scénario A** : implication des parents.

**Problème choisi** : les parents pensent que c'est l'école qui est responsable de l'éducation de leurs enfants.

<b>Solutions possibles</b>	<b>Normes et indicateurs</b>
Information/sensibilisation des parents d'élèves sur leur rôle dans l'éducation de leurs enfants	Catégorie 1 ; norme 1 ; indicateur 1 (participation de la communauté) et indicateur 4 (formation sur la gestion des activités éducatives)
Mise sur pied des associations des parents d'élèves	Catégorie 1 ; norme 1 ; indicateur 1 (participation de la communauté)
Formation des membres des associations des parents d'élèves	Catégorie 1 ; norme 1 ; indicateurs 3 (organisation des réunions publiques pour la réalisation d'un audit social des activités éducatives) et 4 (formation sur la gestion des activités éducatives)

---

1

**Scénario B** : incorporation d'anciens enfants soldats

**Problème choisi** : méfiance envers les anciens enfants soldats

Solutions possibles	Normes et indicateurs
Sensibilisation	Catégorie 1 ; norme 1 ; indicateurs 1 (participation de la communauté) et indicateur 2 (participation des enfants et des jeunes) Catégorie 2 ; norme 2 (protection et bien être), tous les indicateurs
Formation des enseignants	- Catégorie 3 ; norme 2 ; indicateurs 1 (la formation répond aux besoins reconnus comme prioritaires) et 5 (évaluation périodique du contenu de la formation) ; - Catégorie 3 ; norme 3 (l'enseignement est participatif, intégrateur et centré sur l'apprenant), tous les indicateurs.

**Scénario C** : gestion d'une salle de classe.

**Problème choisi** : les enseignants ne sont pas suffisamment formés aux techniques alternatives de gestion de la salle de classe et ils ne comprennent pas que le châtimeur corporel est inefficace.

Solutions possibles	Normes et indicateurs
Formation des enseignants	Catégorie 3 ; norme 2 ; indicateur 4 (objectif de la formation, du contrôle et du suivi)
Promotion d'autres formes de sanctions qui responsabilisent les apprenants	Catégorie 3 ; norme 3 ; indicateur 4 (l'enseignement répond aux besoins de tous les apprenants)

**Scénario D** : utilisation des données éducatives.

**Problème choisi** : les administrateurs des écoles n'ont ni le temps ni les ressources pour analyser les données éducatives.

Solutions possibles	Normes et indicateurs
Renforcer les capacités des administrateurs	Catégorie 1 ; norme 1 ; Indicateurs 1 (participation de la communauté) et 4 (formation sur la gestion des activités éducatives)
Réviser les cahiers de charge	Catégorie 4 ; norme 1 ; indicateur 1 (définition des postes élaborée avant recrutement) Catégorie 4 ; norme 2 ; indicateur 3 (élaboration d'un code de conduite et définition des conditions de travail)
Etablir les priorités	

Après la présentation des groupes, l'évaluation de la journée a été faite et chaque participant s'est exprimé sur un post-it (cf. Annexe 3)

## Deuxième journée

La deuxième journée a été consacrée à l'utilisation des Normes minimales de l'INEE dans le cadre du cycle d'un projet/programme d'éducation. Dans ce contexte, les sessions suivantes ont été abordées :

- Session 5 : simulation d'une situation d'urgence, de crise chronique ou de début de reconstruction : évaluation de la situation initiale ;
- Session 6 : simulation d'une situation d'urgence, de crise chronique ou de début de reconstruction : planification/conception de programmes éducatifs ;
- Session 7 : simulation d'une situation d'urgence, de crise chronique ou de début de reconstruction : suivi des programmes éducatifs ;
- Session 8 : Evaluation d'un programme éducatif d'urgence.

Dans les sessions 5 et 6, les participants ont compris la nécessité d'une évaluation initiale approfondie et d'une analyse des résultats de l'évaluation initiale pour élaborer des programmes éducatifs appropriés et efficaces. Ces sessions ont permis aux participants de savoir ce qu'est le biais dans l'élaboration d'un projet, comment faire pour le minimiser, quelles sont les formes éventuelles de préjugés qu'on pourrait rencontrer lors d'une évaluation initiale.

Pour mieux comprendre comment conduire une évaluation initiale, les participants ont été répartis en deux groupes, le premier simulant une équipe d'évaluation et composée de bailleurs, de membres du gouvernement et d'ONG nationales et internationales, et le second simulant une communauté composée d'autochtones et de réfugiés. Le premier groupe a rendu visite au second qui a exprimé ses besoins, à savoir :

- 1- l'insuffisance des salles de classes et autres infrastructures
- 2- l'insuffisance des enseignants
- 3- le faible taux de scolarisation des filles
- 4- l'absence de prise en charge pré- scolaire
- 5- l'absence du secondaire
- 6- l'insuffisance d'équipements (manuels scolaires, mobiliers...)
- 7- l'absence de cantines scolaires
- 8- l'inexistence de formation professionnelle
- 9- le besoin d'alphabétisation des femmes
- 10- la non scolarisation des enfants vulnérables (orphelins, handicapés, enfants affectés par le VIH/SIDA, enfants marginalisés, filles)
- 11- le coût global de scolarisation élevé pour les parents aux revenus limités
- 12- l'insécurité des filles sur le chemin de l'école

De cette liste des besoins se dégagent cinq groupes de problèmes :

Groupe 1 : Accès des jeunes (jeunes déscolarisés ; jeunes qui n'ont pas accès au secondaire et à la formation professionnelle) à l'éducation

Groupe 2 : Accès des enfants (en particulier filles, enfants vulnérables pauvres et atteints du VIH/SIDA) à l'enseignement préscolaire et primaire

Groupe 3 : Qualité – formation des enseignants (différents âges, problèmes psychosociaux ; classes nombreuses).

Groupe 4 : Protection des filles : insécurité, violence sexuelle.

Groupe 5 : Qualité/Accès : incapacité d'absorption des enfants, insuffisance d'enseignants.

Les participants se sont répartis en cinq groupes pour identifier des projets de plans d'éducation répondant aux problèmes identifiés. Cet exercice a permis de maîtriser la planification et la conception d'un programme d'éducation. (Voir Annexe 4 pour les productions des groupes).

La session 7, consacrée au suivi des programmes éducatifs, a été essentiellement abordée à travers un brainstorming faisant appel à l'expérience des uns et des autres en la matière.

La session 8, consacrée à l'évaluation des programmes éducatifs, a été marquée par le fait que, au lieu d'utiliser des scénarios, une visite au camp de réfugiés togolais d'Agamé, situé à 15 km de Lokossa, a été organisée dans l'après midi de la deuxième journée de l'atelier. La consignes principales étaient les suivantes : garder à l'esprit qu'il s'agissait d'un exercice permettant de comprendre les enjeux de l'évaluation, mené par les participants à un atelier de formation, et non une visite de responsables qui iraient s'enquérir des problèmes de réfugiés ; poser les questions et écouter les réponses et ne pas chercher à répondre aux questions qui seraient posées en retour. Pour cette visite, cinq groupes ont été constitués et ils devaient rencontrer chacun un groupe de réfugiés pour collecter des éléments d'évaluation du programme éducatif en cours dans le camp. Un guide d'entretien a été élaboré pour chaque groupe:

-Pour le groupe n°1 : bureau de coordination des réfugiés

-Pour le groupe n° 2 : comité d'association des parents d'élèves

-Pour le groupe n°3 : comité de gestion de la cantine scolaire et cuisiniers/ cuisinières

-Pour le groupe n°4 : enseignants, personnel de direction et de supervision de l'école.

-Pour le groupe n°5 : élèves

Au retour de la visite de terrain, avant de clôturer cette deuxième journée, les participants ont suivi une présentation interactive sur l'évaluation des programmes d'éducation (l'objet d'une évaluation, quand doit-elle être menée et qui doit être associé au processus ?). Les participants se sont oralement exprimés pour évaluer la journée (cf. Annexe 5).

Après les travaux de la journée, un groupe de participants s'est rendu au Bureau du HCR où la facilitatrice Jennifer Hofmann a pu les initier au site INEE sur lequel ils ont pu s'enregistrer comme membres, ce qui leur permettra d'accéder aux différentes ressources postées sur le site et de recevoir les messages et documents envoyés à tous les membres de l'INEE.

### **Troisième journée**

La restitution de la visite au camp d'Agamé a eu lieu dans la matinée du troisième jour. Chaque groupe a présenté les résultats de sa visite, y compris les propositions d'ajustements, à une équipe circonstancielle de bailleurs de fonds (les facilitateurs) et d'observateurs (les participants). (Voir restitution des groupes dans l'Annexe 6). Une note sur les interventions de l'UNICEF, particulièrement en matière d'éducation, en faveur des réfugiés togolais vivant dans les camps d'Agamé et de Comé (camp déjà fermé) a été distribuée après la session aux participants pour leur permettre d'avoir plus d'information sur ces interventions (cf. Annexe 7).

La session 9 intitulée «préparation aux urgences » a permis aux participants, à travers des présentations, des échanges et des exercices en groupes, de savoir définir les catastrophes, leurs types, leur impact sur les communautés et plus particulièrement sur les groupes les plus vulnérables, de comprendre le rôle de l'éducation pour réduire la vulnérabilité et renforcer les capacités des communautés pour faire face aux catastrophes avant, pendant et après, d'identifier les risques de catastrophes et de préparer des plans de contingence pour y répondre. Après avoir identifié en plénière les catastrophes dont la probabilité est la plus élevée dans leurs pays, les participants se sont répartis en cinq groupes et se sont exercés à élaborer une matrice des risques et un plan de contingence en matière d'éducation (Voir travaux de groupe en Annexe 8) en se limitant aux principaux aspects de ce type de documents. La session a permis de se rendre compte que les normes minimales sont pertinentes pour aider les intervenants à mieux préparer les systèmes éducatifs à répondre aux besoins d'éducation en cas de déclenchement de catastrophes.

Avant de finir la journée, la session 10, intitulée "politiques éducatives et coordination dans un contexte de reconstruction », a été abordée avec une étude de cas tirée du cahier du participant et intitulée "Enfin la paix". Cet exercice, fait et présenté par les participants (Voir présentation en Annexe 9), a permis aux participants de comprendre l'importance d'une coordination effective entre intervenants et de l'implication des autorités nationales pour arriver à des politiques éducatives appropriées dans un contexte de début de reconstruction. Ils ont pu se rendre compte de la nécessité d'utiliser les normes et indicateurs comme base de planification d'actions d'éducation susceptibles de contribuer à la reconstruction de systèmes éducatifs.

Après un cocktail qui a permis aux participants de mieux se connaître, un second groupe de participants s'est rendu au HCR pour découvrir et se familiariser avec le site INEE, ainsi que se faire enregistrer comme membres du réseau.

### **Quatrième journée**

La journée a commencé par la session 11 intitulée «Application et synthèse des normes minimales ». Deux objectifs étaient visés par cette session :

- comprendre le lien qui existe entre les normes minimales et les indicateurs.

- présenter aux participants un aperçu global des normes minimales et comment les utiliser dans leur travail.

Pour atteindre ces objectifs, les participants ont été répartis en quatre groupes selon leurs institutions de provenance :

Groupe n°1 : Gouvernement

Groupe n°2 : Système des Nations Unies (PAM, UNICEF, HCR)

Groupe n°3 : ONG internationales (Plan Bénin, Aide et Action)

Groupe n°4 : ONG nationales (Caritas, OCDI, Croix Rouge)

La consigne donnée était de préparer une restitution pour les collègues et les superviseurs qui n'ont pas participé à la formation, en insistant sur les propositions relatives à l'utilisation des normes minimales INEE. (Voir restitution en Annexe 10).

Enfin, pour terminer les activités de l'atelier, la session 11, portant sur "les conclusions, l'évaluation et la clôture de l'atelier", a été abordée. A travers un "jeu de questions réponses" mené en plein air, deux équipes devant attraper une balle et la perdante répondant à la question posée, les participants ont vérifié la maîtrise des normes et indicateurs. Les participants ont ensuite passé en revue les attentes formulées au début de l'atelier, les suggestions faites dans les évaluations quotidiennes, et, de façon générale, ils ont constaté que leurs attentes ont été atteintes. Ils ont enfin procédé à une évaluation écrite de l'atelier en utilisant le formulaire INEE. Le résumé de l'évaluation se trouve dans l'Annexe 11)

### **Principales recommandations**

Parmi les recommandations formulées par les participants, particulièrement dans le cadre de la session 11, on retiendra celles-ci :

- ✓ Que les membres INEE formés gardent le contact ;
- ✓ Qu'un plaidoyer soit fait en direction du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire au Bénin pour prendre en compte les normes minimales dans La loi nationale d'orientation de l'éducation et le plan décennal pour le développement du secteur de l'éducation ;
- ✓ Que des ateliers de renforcement des connaissances sur les normes minimales et des ateliers de suivi de la prise en compte des normes minimales soient organisés au Bénin comme au Togo ;
- ✓ Que les participants formés fassent une restitution de l'atelier, voire organisent des formations à l'intention de leurs collègues et partenaires, notamment les partenaires avec lesquels ils sont dans des cadres de concertation, comme par exemple la Coalition de l'Education Pour Tous (EPT) au Bénin ;
- ✓ Que le comité d'actualisation du plan de contingence pour la préparation aux catastrophes (Bénin) soit contacté, que les Normes minimales de l'INEE lui soient présentées afin qu'il puisse les prendre en compte ;
- ✓ Que les organisations présentes à l'atelier revoient leurs programmes éducatifs à la lumière des Normes minimales de l'INEE

## **IV- ANNEXES**

## **Annexe 1 : Agenda de la formation**

### **Mardi 22 mai 2007**

- 8h45 : *Session 1. Ouverture de l'atelier, présentation des participants et introduction aux Normes Minimales*
- 10h15 : Pause-café
- 10h30: *Session 1 : Introduction aux Normes Minimales (suite)*
- 11h15 : *Session 2 : Le fondement des normes minimales : l'approche basée sur les droits humains*
- 13h00: Pause-déjeuner
- 14h30 : *Session 3 : Revue des Normes et des Indicateurs*
- 16h00 : Pause-café
- 16h15 : *Session 4 : Travail avec les communautés et les autorités en matière d'éducation*
- 17h45 : Bilan de la journée
- 18h15 : Fin de la première journée

### **Mercredi 23 mai 2007**

- 8h30 : *Session 5 : Simulation d'une situation d'urgence, de crise chronique ou de début de reconstruction : évaluation de la situation initiale*
- 10h00 : Pause-café
- 10h15 : *Session 6 : Simulation d'une situation d'urgence, de crise chronique ou de début de reconstruction : planification/conception de programmes éducatifs*
- 11h45 : *Session 7 : Simulation d'une situation d'urgence, de crise chronique ou de début de reconstruction : suivi des programmes éducatifs*
- 13h00 : Pause-déjeuner
- 14h00 : *Session 8 : Evaluation d'un programme éducatif d'urgence (14h-14h30 : introduction et normes minimales d'évaluation et consignes pour la visite de terrain ; 14h30-17h30 : visite de terrain dans un camp de réfugiés)*
- 18h00 : Bilan de la visite de terrain (préparation des rapports)
- 19h00 : Fin de la deuxième journée

### **Jeudi 24 mai 2007**

- 8h30 : *Session 8 : Evaluation d'un programme éducatif dans des situations d'urgence, de crise chronique et de début de reconstruction (rapport de la visite de terrain, discussion sur les ajustements proposés)*
- 10h00 : Pause-café
- 10h15 : *Session 9 : Préparation aux urgences : définition des concepts, rôle de l'éducation, élaboration d'une matrice de risques et d'un plan de contingence en matière d'éducation*
- 13h00 : Pause-déjeuner

- 14h30 : *Session 10 : Politiques éducatives et coordination dans un contexte de reconstruction*
- 16h00 : *Session 10 : Politiques éducatives et coordination dans un contexte de reconstruction, y compris les perspectives d'éducation dans un contexte de rapatriement et/ou de réinsertion des réfugiés (suite)*
- 17h00 : Bilan de la 3<sup>e</sup> journée
- 17h30 : Fin de la journée

### **Vendredi 25 mai 2007**

- 8h30 : *Session 11 : Application et synthèse des normes minimales*
- 10h00 : Pause-café
- 10h30 : *Session 12 : Conclusions, évaluations et clôture de l'atelier*
- 12h00 : Fin de l'atelier

### **Annexe 2 : Allocution de Monsieur Philippe Duamelle, Représentant de l'UNICEF au Bénin à la Cérémonie d'ouverture de l'Atelier sur les Normes Minimale pour l'Education dans les Situations d'urgence, de crise chronique et de reconstruction**

- Mesdames et Messieurs les directeurs de département du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire du Bénin,
- Monsieur le Directeur Départemental des enseignements primaire et secondaire,
- Madame la Représentante du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Collectivités Locales du Bénin,
- Mesdames et Messieurs les représentants des organisations non gouvernementales du Togo et du Bénin,
- Madame la Représentante du Réseau Inter agence pour l'Education dans les situations d'urgence,
- Chers collègues du système des Nations Unies,
- Chers participants, Mesdames et Messieurs,

Permettez moi à mon tour de vous souhaiter la bienvenue à cet atelier de formation sur les normes minimales pour l'éducation dans les situations d'urgence, de crise chronique et de reconstruction.

Je voudrais avant tout saluer le niveau et la diversité de représentation dans cette salle qui regroupe aujourd'hui des participants du Gouvernement du Bénin, d'ONG nationales et internationales du Togo et du Bénin et des représentants de différentes agences du système des Nations Unies.

Cet atelier est organisé conjointement avec le réseau INEE qui est né à l'occasion du Forum de Dakar à l'issue de consultations sur l'éducation en situations d'urgence. Ce réseau, dont l'UNICEF est un des membres fondateurs, est constitué d'ONG, d'agences des Nations Unies, de bailleurs de fonds et de chercheurs engagés à travailler ensemble pour garantir le droit à l'éducation de tous les enfants en situations d'urgence, de crise chronique et de reconstruction.

Si l'importance de l'éducation dans ces situations n'est plus à démontrer aujourd'hui, cependant il nous faut encore la rappeler régulièrement.

En effet lorsque surviennent des catastrophes humanitaires, la réalisation du droit à l'éducation est toujours compromise : les écoles sont détruites, les équipements et les matériels éducatifs sont détruits ou pillés, les enseignants sont ciblés, condamnés à fuir ou à se cacher et les élèves sont souvent livrés à eux-mêmes.

S'il est maintenant universellement admis que l'éducation est un droit fondamental, bien souvent on ne la traite qu'en second lieu, après d'autres activités jugées plus prioritaires.

Cependant offrir à un enfant déplacé ou réfugié l'opportunité de jouer et d'apprendre est un excellent moyen de rétablir une normalité dans sa vie, une normalité psychologique et une normalité sociale. C'est lui permettre de se re-situer dans le temps, de faire des projets d'avenir, de recommencer à se projeter dans le monde avec optimisme.

Bien souvent dans le contexte de l'urgence et des crise chronique, l'espace scolaire est le lieu qui offre à l'enfant le plus sécurité physique et psychologique. Le simple fait d'être à l'école minimise le risque d'exploitation économique ou sexuelle, et donne à l'enfant la possibilité d'acquérir les compétences indispensables pour mieux gérer sa vie présente et future, et participer activement à la reconstruction et au développement de son pays.

Chers participants,

Voilà donc l'importance de la cause qui nous réunit aujourd'hui. Au travers des échanges qui vont animer vos discussions tout au long de cette semaine, grâce aux normes et indicateurs sur lesquels l'atelier va se concentrer, vous allez contribuer à maximiser les possibilités d'offrir aux enfants victimes de ces situations de crises, une éducation de qualité qui leur permettra de rapidement retrouver une forme de normalité, de développer leur potentiel et de contribuer au développement de leurs communautés et de leur pays.

De toute évidence, aucune organisation ne peut seule faire face à ce défi et je suis persuadé que cet atelier contribuera également à renforcer le partenariat qui existe entre nos différentes institutions.

Je me réjouis à l'idée que vous allez avoir l'occasion de travailler sur des cas concrets dont celui des enfants réfugiés togolais du camp d'Agamé. Je souhaite de tout cœur que vos travaux contribuent à leur garantir une continuité d'accès à une éducation de qualité qu'ils rentrent au Togo, ce que je souhaite pour le plus grand nombre, ou qu'ils restent au Bénin.

Mesdames et messieurs, chers participants,

Je souhaite plein succès à vos travaux et je vous remercie.

## **Annexe 3 : Evaluation de la première journée de formation**

### **I. CE QUI A BIEN MARCHE**

- La présentation des normes minimales est bien claire ainsi que les indicateurs et les notes d'orientation.
- La disposition de la salle permet une bonne participation aux discussions
- La méthode ouverte de présentation des sessions
- Le jeu de rôle permet une bonne assimilation
- Les travaux de groupes
- La méthodologie et le déroulement de l'atelier
- L'importance des normes minimales et de leur cadre juridique
- L'organisation des débats en groupe permet de partager les points de vue et de parvenir à un consensus
- La coordination des travaux (mise à la disposition des participants du manuel et du cahier)
- L'organisation de la formation, la présentation des facilitateurs
- L'organisation des exposés, chronologie des exposés
- L'animation des sessions
- La disponibilité
- La présentation des communications
- L'organisation des travaux en atelier avec des consignes bien précises
- Les exposés et surtout la méthodologie participative
- La présentation est bonne ; la forme et le style de communication adoptés sont assez appréciables ; bonne facilitation de la formation
- Les jeux de rôle
- La présentation permet de s'approprier les documents de travail
- La complémentarité entre les formateurs
- Les thèmes et le déroulement
- Exercices de groupes intéressants
- Cahier des participants est un bon outil de travail
- Les normes minimales, au départ rébarbatives, commencent par être comprises au fur et à mesure qu'on avance.
- La technique d'animation.
- La logistique

### **II. CE QUI POURRAIT ETRE AMELIORE**

- Insuffisance du temps alloué pour bien assimiler les différentes étapes du processus d'identification
- Accorder plus de temps aux exercices
- Accorder un peu plus de temps pour les travaux de groupe et les débats
- Laisser le temps d'aller en profondeur dans les réflexions / discussions de groupes
- Mieux gérer le flux d'informations

- Permettre aux participants de recopier les conclusions des sessions
- Dans le développement, tenir compte des capacités de compréhension individuelles pour une maîtrise parfaite des données
- Expliquer les exercices de groupes par rapport aux objectifs de la formation
- Augmenter les temps de réflexion dans les groupes
- La gestion du temps ; commencer à l'heure et terminer à l'heure afin d'éviter à des moments donnés de courir pour rattraper le temps
- L'organigramme de la typologie des terminologies : catégorie – norme – indicateurs
- Synthèse de certaines parties pour ne pas donner l'impression de vouloir finir où terminer à tout prix le programme.
- Les transitions entre les sessions sont un peu brusques
- Améliorer la structure du manuel
- La connaissance des normes et des indicateurs

### **III. CE SUR QUOI VOUS AIMERIEZ EN SAVOIR PLUS**

- L'intégration des normes minimales dans l'élaboration des plans de contingence et l'évaluation des interventions en situation d'urgence
- Mieux maîtriser les normes en ce qui concerne leur mise en œuvre
- Les techniques de mobilisation de ressources communautaires (niveau local)
- Mettre un accent particulier sur les éléments essentiels à retenir au cours d'une session
- Définition claire de normes minimales et les indicateurs
- Meilleure cartographie des appendices – comment les utiliser assez facilement
- Compréhension de toutes les normes et leur utilisation circonstancielle
- Quelles sont les priorités dans les normes minimales en cas d'urgence ; exemple des réfugiés
- Comment appliquer de façon pratique les normes minimales
- Des exemples concrets et historiques
- La déclinaison des normes par catégories
- Comment sélectionner les indicateurs les plus pertinents
- Comment appliquer les normes minimales à d'autres situations d'urgence
- Un feedback par rapport à l'expérience de prise en charge éducative des réfugiés togolais au Bénin et ailleurs (bilan de la mise en œuvre des normes)
- Par quel mécanismes les structures locales pourront-elles s'approprier ces outils ?

## **Annexe 4 : Travaux de groupes du 2<sup>e</sup> jour**

### **Groupe 2 : Accès des jeunes (jeunes déscolarisés, jeunes qui n'ont pas accès au secondaire et à la formation professionnelle)**

**Activités préalables :** évaluation du niveau scolaire des jeunes, échanges avec les autorités éducatives locales

**Cible :** jeunes déscolarisés de 12 à 25 ans

**Deux axes :**

- construction d'un établissement secondaire
- Formation professionnelle et alphabétisation

#### **Activités :**

- I. Sensibilisation et participation des parents
  - ✓ Recrutement et formation des enseignants
  - ✓ Construction de l'école donc des infrastructures
  
- II. Etudes de compétences
  - ✓ Recrutement et formation des enseignants
  - ✓ Formation des jeunes sur des compétences de la vie courante
  - ✓ Formation des jeunes
  - ✓ Equipement des centres
  - ✓ Alphabétisation et remise à niveau

#### **Catégorie I**

- ✓ Norme I, indicateurs 1 (représentation de la communauté), 2 (participation des enfants et des jeunes), 4 (formation sur la gestion des activités éducatives) (page 15)
- ✓ Norme II indicateurs 1 (recensement des ressources éducatives existant au sein de la communauté), 2 (accès à une éducation de qualité), 3 (utilisation des compétences existantes) (page 18)

#### **Catégorie II**

- ✓ Norme I indicateurs 3 (diverses possibilités d'éducation formelle et non formelle), 7 (reconnaissance du programme éducatif par les autorités du pays hôte)
- ✓ Norme II indicateurs 4 (programmes de formation pour enseignants, apprenants et communauté pour leur sécurité et protection) et 5 (formation des enseignants et autres personnels d'éducation pour soutien psychosocial aux apprenants) (page 45)

### **Groupe 2 : Accès des enfants (en particulier filles, enfants vulnérables pauvres et atteints du VIH/SIDA)**

#### **I. Activités**

1. Sensibilisation des communautés des enseignants et autorités éducatives sur les objectifs de l'EPT

2. Identification des filles vulnérables pour l'octroi des bourses d'études
3. Formation des enseignants sur l'équité genre (définir des modules de formation ; prise en charge des enfants particuliers)
4. Plaidoyer à l'endroit des décideurs

## II. Catégorie

1. - Catégorie 2, norme 1, indicateurs 1 (non discrimination) et 4 (implication des communautés à travers des formations et des actions de sensibilisation) (page 42)  
- Catégorie 5, norme 1, indicateur 1 (lois garantissant le droit à l'éducation pendant et après une catastrophe) et 2 (lois et règlements protégeant les groupes vulnérables contre la discrimination) (page 80)
2. Catégorie 1, norme 2, indicateur 2 (mobilisation des ressources de la communauté) (page 18)
3. Catégorie 1, norme 2, indicateur 5 (formation des enseignants pour appui psychosocial aux apprenants) (page 45)
4. Catégorie 2, norme 1, indicateur 5 (apport de ressources par partenaires) (page 42)

### **Groupe 3 : Qualité- formation des enseignants (différents âges, psychosocial, classes nombreuses)**

#### I. Contexte

Fermeture de l'école du camp – intégration des enfants des écoles environnantes

#### II. Activités et programmes

- Renforcement de capacités des enseignants sur :
  - ✓ Pédagogie différenciée – pédagogie de grands groupes
  - ✓ Pédagogie d'enfants en difficulté
  - ✓ Gestion des classes multigrades
- Recrutement et formation du personnel de soutien (réfugiés)
  - ✓ Suivi de la formation

#### III. Acteurs responsables

- ✓ Institutions ou structures de formation du pays d'accueil
- ✓ Personnes ressources locales et internationales
- ✓ Structures partenaires

#### IV. Pourquoi

- ✓ Ecart d'âges dans les classes
- ✓ Pléthore des effectifs
- ✓ Enfants victimes de divers traumatismes

#### V. Normes et indicateurs pertinents

- ✓ Page 58-63 : catégorie 3, norme 2, indicateurs 1 (formation répondant aux besoins prioritaires) et 2 (formation validée par les autorités éducatives compétentes)

- ✓ Page 66 : catégorie 3, norme 4, indicateur 1 (évaluation régulière et appropriée de la qualité des apprentissages)
- ✓ Page 71 : catégorie 4, norme 1 indicateurs 1 (définition claire des postes avant le recrutement) et 3 (implication des représentants de la communauté dans le recrutement des enseignants)
- ✓ Page 74 : catégorie 4, norme 3, indicateur 1 (mécanisme de suivi, de soutien et d'évaluation des enseignants)
- ✓ Page 80 : catégorie 5, norme 1, indicateur 1 (lois garantissant le droit à l'éducation pendant et après l'urgence)

## **Groupe 4 : Protection des filles/insécurité, violences sexuelles**

### **Programme de protection des filles contre les violences**

- ✓ Protection
- ✓ VIH/SIDA
- ✓ Insécurité
- ✓ Education des filles (sexualité)
- ✓ Introduction des curricula de violences faites aux filles dans la formation des enseignants

#### **I. Activités**

- ✓ Sensibilisation – parents – élèves – enseignants (vulgarisation des textes protégeant les filles à l'école)
- ✓ Recrutement /formation femmes enseignantes
- ✓ Cartographie des lieux à risque avec la communauté
- ✓ Séparation des latrines
- ✓ Fermeture des classes abandonnées
- ✓ Surveillance pendant la pause (recréation et midi...etc.)
- ✓ Intégration des compétences de vie courante dans le programme d'enseignement

#### **II. Norme**

- ✓ Catégorie 2, norme 2, indicateurs 2 (protection des apprenants sur le chemin menant vers les lieux d'apprentissage), 3 (environnement d'apprentissage sans danger), 4 (programmes de formation contribuant à la sécurité et à la protection des enseignants, des apprenants et de la communauté) et 5 (formation pour soutien psychosocial) (page 45)
- ✓ Catégorie 2, norme 3, indicateur 7 (installations sanitaires appropriées à l'âge, au sexe et aux handicaps des apprenants) (page 47)

## **Groupe 5 : Qualité/accès : incapacité d'absorption, insuffisance d'enseignants, d'équipements, d'infrastructures**

**Projet :** réalisation d'infrastructures et d'équipements en vue d'accroître la capacité d'accueil des établissements scolaires.

### **Activités :**

- ✓ Construction de classes en fonction des besoins identifiés
- ✓ Construction d'infrastructures d'assainissement
- ✓ Mise en place d'un comité local de gestion et de suivi des activités
- ✓ Equipement des salles de classes en mobiliers et en matériels didactiques
- ✓ Mobilisation des ressources financières / matérielles

### **Pourquoi ?**

Assurer des équipements éducatifs adéquats en vue de créer les conditions optimales d'apprentissage

### **Normes**

- ✓ Catégorie 2, norme 3, indicateurs 3 (constructions appropriées et espace suffisant), 5 (participation des communautés à la construction et à l'entretien des infrastructures) et 7 (installations sanitaires appropriées) (page47)
- ✓ Catégorie 1, norme 2, indicateur 2 (mobilisation des ressources de la communauté) (page 18)
- ✓ Catégorie 5 norme 3, indicateurs 3 (mécanismes de financement du Gouvernement et des bailleurs établis en concertation avec les autres parties prenantes), 4 (cadre commun de coordination et de pilotage), 5 (droit des communautés sinistrées de participer aux décisions qui les concernent) (page84)

## **Annexe 5 : Evaluation de la seconde journée**

### **CE QUI POURRAIT ETRE AMELIORE**

- Prestations de l'hôtel
- Manque de temps

### **CE SUR QUOI VOUS AIMERIEZ EN SAVOIR PLUS**

- Comprendre plus la triangulation, la pédagogie positive
- Partage suivi/évaluation des organisations travaillant dans le camp
- Activités /normes indicateurs

## **Annexe 6: Restitution de la visite de terrain au camp de réfugiés togolais d'Agamé**

### **Groupe 1 : Rencontre avec le bureau de coordination des réfugiés**

#### **Problèmes**

- ✓ Non implication de la communauté à la décision de création de l'école au départ (cas de Comè)
- ✓ Insuffisance et inadaptation relative des matériels pédagogiques
- ✓ Conditions de travail des enfants et des enseignants non satisfaisantes
- ✓ Insuffisance de la scolarisation des filles au niveau du secondaire
- ✓ Insuffisance d'offre éducative au niveau du secondaire

#### **Normes et indicateurs**

- ✓ Catégorie 1, norme 1, indicateur 1 (participation de la communauté sinistrée), page 15
- ✓ Catégorie 3, norme 1, indicateur 8 (matériels pédagogiques en quantité suffisante), page 59
- ✓ Catégorie 4, norme 1, indicateur 1 (contrat de travail), page 72
- ✓ Catégorie 2, norme 2, indicateur 4 (programmes de formation contribuant à la sécurité et à la protection des enseignants, des apprenants et des communautés), page 42

#### **Ajustements**

- ✓ Impliquer beaucoup plus la communauté depuis l'évaluation initiale
- ✓ Pourvoir l'école (surtout les services techniques) en matériels adaptés et suffisants.
- ✓ Améliorer le cadre de travail des enseignants (les motiver davantage au travail) à travers la signature de contrats, les recyclages, etc.
- ✓ Accroître la sensibilisation des jeunes filles pour les encourager à poursuivre l'école secondaire
- ✓ Poursuivre la mobilisation des ressources auprès de différents partenaires pour supporter l'enseignement supérieur (universitaire) des réfugiés

### **Groupe 2 : rencontre avec le Comité de l'Association des Parents d'Elèves**

#### **Participation des parents**

- Participation effective de l'APE à la création de l'école (cas d'Agamé).
- Suivi des élèves par l'APE (visites à domicile, sensibilisation des parents, organisation des AG)

#### **Analyse**

Bonne participation au processus d'analyse

L'APE et les parents sont conscients de l'importance de l'éducation (APE constituée avant l'ouverture de l'école)

### **Problèmes**

- ✓ Insuffisance de protection du patrimoine de l'école (vol de claies, nattes, etc.)
- ✓ Méfiance des réfugiés vis-à-vis de la communauté hôte par rapport à l'intégration des enfants dans les écoles environnantes
- ✓ Quelques cas de grossesses non désirées suivies d'abandons
- ✓ Un cas de viol d'une fillette de 3 ans
- ✓ Certains directeurs au Togo refusent de reconnaître les études faites dans les écoles des camps de réfugiés togolais.
- ✓ L'interdiction du châtiment corporel n'est pas acceptée par tous

### **Normes et indicateurs pertinents**

- ✓ Catégorie 2, norme 1, indicateur 6 (droit à la réintégration dans le système d'éducation formelle) (page42)
- ✓ Catégorie 1, norme 2, indicateur 2 (mobilisation des ressources de la communauté) (page 19)

### **Ajustements :**

- ✓ Sensibilisation de la communauté sur les compétences de la vie courante contre le harcèlement et le viol
- ✓ Formation des enseignants béninois en prise en charge psychosociale
- ✓ Mise en place d'une brigade de sécurité interne et autogérée par les réfugiés
- ✓ Organisation des rencontres
- ✓ Organisation d'activités sportives et culturelles
- ✓ Sensibilisation (les filles notamment)
- ✓ Mettre en application les textes réglementant les cas de grossesses

### **Groupe 3 : Rencontre avec le Comité de gestion cantine scolaire, les cuisiniers et les cuisinières**

#### **Introduction :**

- ✓ Constat d'un problème
- ✓ Concertation différents acteurs plus décision
- ✓ Mise en place cantine scolaire
- ✓ Suivi : outils de contrôle...

#### **Problèmes**

- ✓ Absence de motivation financière des cuisiniers
- ✓ Non variation des menus

#### **Normes**

- ✓ Catégorie 1 ; norme 1, indicateurs 1 (participation de la communauté) et 4 (formation à la gestion des activités éducatives) (page 15) ; norme 2, indicateur 2 (mobilisation des ressources de la communauté), (page18)

- ✓ Catégorie 2 ; accès à l'éducation et l'environnement d'apprentissage ; norme 2: protection et bien-être (page 45), indicateur 7 (réponse aux besoins nutritifs et alimentaires) (page 45)
- ✓ Catégorie 5, norme 3, indicateur 5 (droit et possibilité de participer aux décisions), (page 84)

### **Ajustement**

Néant

### **Groupe 4 : Enseignants et personne de direction et supervision de l'école**

#### **Problème soumis**

- ✓ Domaine formation
- ✓ Formation insuffisante
- ✓ Absence de formation sur le programme béninois exécuté dans les classes d'examen
- ✓ Absence de formation sur la prise en charge psychosociale de l'apprenant (discipline)
- ✓ Difficultés de transition entre les programmes d'étude togolais et béninois
- ✓ Non maîtrise de la méthode d'évaluation des apprenants
- ✓ Conditions de travail
- ✓ Insuffisance de matériel didactique
- ✓ Prime très peu motivante
- ✓ Conditions de préparation des cours non appropriées
- ✓ Pas de lieu d'étude approprié pour les enfants
- ✓ Pas d'uniforme scolaire
- ✓ Perte d'autorité des parents, qui induit l'indiscipline des enfants à l'école

#### **Normes**

- ✓ Catégorie I, norme I, indicateur 4 (éducation liée aux autres secteurs)
- ✓ Catégorie 2, norme 1, indicateur 1 (non discrimination) ; norme 1, indicateurs 5 (ressources suffisantes par autorités et bailleurs) et 6 (possibilité de réintégration des apprenants dans le système d'éducation formelle)
  - Norme 3, indicateurs 3 et 4 (infrastructures et espace suffisant pour les activités éducatives)
- ✓ Catégorie 3, norme 1, indicateurs 4 (curricula répondant aux besoins de soutien psychosocial des enseignants et des apprenants) et 5 (langue utilisée)
  - Norme 2, indicateurs 1 (formation répondant aux besoins prioritaires), 3 (enseignants qualifiés et bien soutenus), 5 (évaluation périodique de la formation) et 6 (formation donnant aux enseignants les compétences nécessaires à leur travail)
  - Norme 4 (enseignement et apprentissage : évaluation)w<
- ✓ Catégorie 4, normes 1(recrutement et sélection), norme 2(conditions de travail), norme 3(soutien et contrôle)

### **Ajustements**

- ✓ Renforcement de la capacité des formateurs :
- ✓ Sur les nouveaux programme d'études
- ✓ Sur les méthodes d'évaluation des acquis
- ✓ Sur la prise en charge psychosociale des apprenants
- ✓ Sur les techniques alternatives de sanction
- ✓ Faire une évaluation des besoins en matériel didactique et engager le processus de satisfaction
- ✓ Sensibilisation des parents sur la prise en charge des enfants a la maison.

### **Groupe 5 : Elèves**

#### **Préoccupations**

- Faibles compétences pédagogiques des enseignants au niveau de l'enseignement technique (G2)
- Manque (G2) /insuffisance des manuels
- Les enseignants ne prennent pas en compte les problèmes particuliers des élèves
- Les matériaux utilisés pour la construction des classes et des latrines ne garantissent par la sécurité.
- Certains enfants en âge scolaire ne sont pas scolarisés.

#### **Normes et indicateurs**

- Catégorie 2, norme 1, indicateur 1 (non discrimination), page 42 ; norme 2, indicateurs 3 (environnement d'apprentissage sans risque pour les apprenants), indicateur 4(programme de formation pour les enseignants) et indicateur 5 (formation des enseignants et autres pour soutien psychosocial), page 45
- Catégorie 3, norme 1, indicateur 8 (disponibilité des matériels pédagogiques et didactiques), page 59.

### **Ajustements**

- Formation pédagogique aux enseignants
- Formation psychosociale pour la prise en charge des enfants ayant des problèmes particuliers
- Doter l'école de manuels indispensables aux apprentissages

## **Annexe 7: Urgence Togo- Planification et mise en œuvre de la réponse éducative à l'afflux de réfugiés togolais**

### **Urgence Togo : planification et mise en œuvre de la réponse éducative à l'afflux de réfugiés togolais**

#### **1. Aperçu du problème**

Selon les estimations du HCR, 25.629 personnes ont fui le Togo voisin pour se réfugier au Bénin, à la suite de violentes manifestations déclenchées par les élections présidentielles très contestées du 24 avril 2005. A la fin de 2006, 16.898 parmi ces réfugiés étaient encore assistés par le HCR,

dont 5303 dans le camp d'Agamé, contre 10.960 à la fin de l'année précédente. En fait, le nombre des réfugiés a progressivement baissé, particulièrement suite aux incidents survenus dans le camp d'Agamé en février 2006, qui ont opposé les réfugiés à la communauté environnante, ainsi qu'en raison de la fermeture du camp de Comé en août 2006 et de la rentrée progressive des réfugiés, dont les enfants non accompagnés qui ont été réunifiés avec leurs familles au Togo. Au 27 avril 2007, le nombre des réfugiés enregistré dans le camp d'Agamé s'élevait à 4745.

L'estimation du risque d'afflux massif de réfugiés togolais au Bénin, en cas de problèmes dans le déroulement des élections prévues au Togo, a conduit à la planification de la réponse à fournir, dans tous les domaines, dont celui de l'éducation, si cette éventualité se produisait. Cela a permis une réponse humanitaire rapide et de qualité de la part de l'UNICEF et d'autres intervenants sitôt que les premiers réfugiés ont afflué au Bénin. L'UNICEF a agi en tant que chef de file dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, de la prise en charge des enfants non accompagnés et séparés, ainsi que de l'éducation. Aux côtés des autres intervenants, particulièrement de l'OMS, l'UNICEF a aussi apporté son appui en matière de santé (vaccination, déparasitage) et de supplémentation nutritionnelle. Il convient de noter que l'éducation a été considérée comme une intervention prioritaire, et que la préparation et la mise en œuvre des interventions éducatives se sont effectuées de façon simultanée avec les autres interventions.

## **2. Mise à jour des Plans de contingence UNICEF et inter-agences**

Conformément à leur processus de planification, les agences des Nations Unies doivent remplir et actualiser périodiquement des matrices de risque et apprêter des plans de contingence. Ces deux activités ont été menées simultanément. Une consultation sous-régionale tenue au Bénin avec l'appui d'OCHA a permis l'harmonisation des scénarii envisagés par les partenaires du Togo, du Ghana et du Bénin. Cette rencontre a été suivie de deux jours de travail pour consolider les plans de contingence respectifs des agences du Système des Nations Unies et d'élaborer une matrice de répartition des rôles et des responsabilités par secteur et par fonction. Ce processus a permis à l'UNICEF d'élaborer un plan de contingence détaillé, identifiant les besoins en ressources humaines, matérielles et financières, ainsi que d'identifier les partenaires opérationnels potentiels. Un tableau budgétisé des prévisions et des matrices de préparation à l'urgence par secteur d'intervention faisait partie des outils de travail clés dans le processus de préparation à l'urgence.

Les tableaux des prévisions étaient basés sur les deux hypothèses suivantes : capacité de réponse (dans les 24-72 heures) sur fonds propres pour 15 000 personnes et capacité de réponse dans un délai d'une à deux semaines pour 60 000 personnes avec des fonds d'urgence devant être alloués au Bureau par le Siège en attendant la réception de fonds d'urgence par les donateurs.

L'implication de la Section des opérations, y compris l'unité d'approvisionnement, de la Section Communication, aux côtés des programmes sectoriels (santé, protection, éducation) dans ce processus de préparation a été un facteur primordial contribuant à l'efficacité de la réponse. Elle a en effet permis de prévoir les besoins en logistique (véhicules, chauffeurs, carburant, approvisionnement), ainsi qu'en communication.

## **3. Exécution des activités de préparation à l'urgence identifiées dans le plan de contingence**

Les matrices de préparation à l'urgence décrivaient les actions à entreprendre, avec des dates butoir pour leur réalisation. L'exécution des activités préparatoires a été le facteur déterminant dans la capacité de réponse dans tous les domaines de l'intervention dont l'éducation. Les principales activités ont été les suivantes :

- des réunions de concertation avec les partenaires opérationnels - ONG ou contreparties gouvernementales ;
- l'identification de fournisseurs et transporteurs potentiels ;
- l'élaboration d'outils d'identification des enfants non accompagnés ;
- l'élaboration de fiches d'identification des enfants scolarisables ;
- l'élaboration des fiches d'identification des enseignants qualifiés et des réfugiés souhaitant devenir enseignants, en particulier les étudiants à l'Université ;
- la constitution d'équipes mobiles prêtes à être déployées en cas de déclenchement de la crise et la formation de leurs membres en principes de base humanitaires ;
- la formation de tout le personnel UNICEF aux règles de sécurité et à l'utilisation des radios VHF et CODAN ;
- la dotation de chaque membre du personnel d'une radio VHF conformément aux consignes de l'UNICEF en matière de sécurité ;
- l'organisation de missions conjointes : quatre missions conjointes ont été effectuées afin d'identifier les points d'entrée, répertorier les sites d'accueil des réfugiés, identifier les capacités des écoles existantes à accueillir des élèves réfugiés, identifier les bâtiments et espaces pouvant être utilisés pour les activités éducatives, etc. Ces missions étaient menées conjointement avec des représentants du Comité National d'Assistance aux Réfugiés, le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation, le Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, les agences du Système des Nations Unies (SNU) et les ONG concernées. Ces missions ont été particulièrement utiles pour sensibiliser les autorités locales, évaluer leur état de préparation et leur capacité à faire face à un afflux de réfugiés dans leurs localités, déterminant ainsi l'étendue de la réponse du SNU et des ONG concernées.

#### **4. Gestion de l'urgence**

Moins de 24 heures après l'arrivée des premiers réfugiés togolais, l'UNICEF et d'autres intervenants ont apporté des réponses, conformément à la répartition des tâches déjà arrêtées dans les plans de contingence. Ils ont au fur et à mesure actualisé ces derniers pour en faire de véritables plans d'intervention. Comme principales actions, on peut relever :

- la mobilisation de ressources financières pour tous les secteurs d'intervention ;
- l'organisation de plusieurs missions sur le terrain, certaines conjointes et d'autres spécifiques à chaque intervenant selon ses domaines d'intervention pour rencontrer les réfugiés, identifier les réfugiés, les installer, leur apporter les premiers secours ;
- le recrutement du personnel nécessaire et la mise en place d'équipes permanentes ou quasi-permanentes sur le terrain ;
- la mise en œuvre des activités prévues dans les plans de contingence ;
- les missions régulières sur le terrain pour suivre les activités et rencontrer les représentants des réfugiés et les autres acteurs ;
- la tenue régulière de réunions de concertation de coordination globale et sectorielle.

**Dans le domaine de l'éducation**, il y a lieu de relever particulièrement les actions suivantes :

- l'identification des enseignants réfugiés, c'est-à-dire les enseignants qualifiés et les étudiants d'Université souhaitant devenir enseignants ;
- l'identification d'enseignants complémentaires parmi les enseignants béninois pour les cours sans titulaires parmi les réfugiés ;
- l'identification de conseillers pédagogiques béninois pour appuyer l'encadrement des enseignants ;

- l'identification, par les enseignants, des enfants scolarisables - préscolaire (3-5 ans), primaire (6 ans et plus), secondaire (12 ans et plus)- scolarisés ou non avant leur exil ;
- la discussion avec les enseignants et les représentants des parents sur le programme scolaire à utiliser (programme béninois ou programme togolais ?), discussion suivie d'un consensus sur l'utilisation du programme togolais, mais aussi du programme béninois pour les classes de fin de cycles ;
- la décision de créer des complexes scolaires dans les deux camps et de les doter de structures de gestion : des inspecteurs recrutés par l'UNICEF pour coordonner les activités, des directeurs des différents cycles désignés parmi les réfugiés par les réfugiés eux-mêmes, des comités de parents;
- l'inscription des élèves du secondaire dans des écoles béninoises pour les filières d'enseignement non organisées dans les camps, faute d'enseignants, d'équipements ou d'effectifs suffisants ;
- la dotation des enseignants et des élèves en manuels et fournitures scolaires, ainsi qu'en d'autres auxiliaires didactiques et ludiques ;
- la construction et l'équipement d'infrastructures scolaires temporaires dans les deux camps d'accueil des réfugiés pour accueillir les enseignements maternel, primaire et secondaire, y compris l'accès à l'eau potable et à des latrines ;
- la mise en place de cantines scolaires pour des collations de 10 heures et gérées par des comités de réfugiés avec l'appui de l'UNICEF et de la Croix Rouge ;
- le déparasitage des élèves ;
- la formation des enseignants : stratégies de révision, appui psychosocial, éducation à la paix, méthodes actives, interdiction des violences physiques et sexuelles en milieu scolaire. La formation en appui psychosocial et en résolution pacifique des conflits a été étendue aux enseignants des écoles béninoises environnantes, aux travailleurs sociaux des agences et ONGs intervenant dans le camp d'Agame, et aux membres des différents comités au niveau de la communauté des réfugiés.
- l'encadrement pédagogique régulier des enseignants ;
- l'élaboration d'un code d'éthique/cahier de charges de l'enseignant ;
- la mise en place de délégués de classe et du personnel enseignant par cycle;
- la tenue régulière de réunions de coordination entre intervenants ;
- la tenue de réunions entre la direction de l'école et les Associations des Parents d'Elèves ;
- la présentation des élèves de fins de cycles aux épreuves béninoises ;
- la motivation financière des enseignants et des personnels d'appui.

Les principaux intervenants dans le domaine de l'éducation auront été les suivants :

- UNICEF : chef de file, et responsable de la majorité des interventions ;
- Aide et Action : appui à l'encadrement des jeunes enfants (matériels et formation) ;
- Plan Bénin : formation initiale en appui psychosocial, fournitures scolaires ;
- PAM : appui à la cantine scolaire ;
- HCR : éducation non formelle et base de données ;
- Croix Rouge : appui administratif (versement des frais de motivation des enseignants et des personnels d'appui, des fonds des ateliers de formation, des frais pour les enfants inscrits dans des écoles béninoises et de pour la passation des épreuves de fins de cycles, etc.) ;
- CARITAS : scolarisation des enfants des familles installées à Cotonou et partout ailleurs que dans les camps.

## 5. Résultats obtenus

Grâce à la préparation réalisée par le bureau UNICEF de Cotonou, en collaboration avec d'autres intervenants, des interventions adéquates ont pu être réalisées dès le déclenchement de l'urgence togolaise, particulièrement dans les domaines où l'UNICEF est chef de file : l'eau et l'assainissement, la recherche et la réunification familiale pour les enfants non accompagnés et séparés, l'éducation. Dans ce dernier domaine, on notera que 2177 enfants ont été scolarisés pour achever l'année scolaire 2004-2005, que 1940 étaient scolarisés en 2005-2006 avant les incidents de février 2006 et 1573 après les incidents, dont 59.31% de garçons et 40.69% de filles. Pour l'année scolaire 2006-2007, 1368 sont scolarisés, dont 1246 dans le camp d'Agamé et 122 dans des écoles béninoises. Les taux de réussite pour l'année scolaire 2005-2006 s'est élevé à 65% des élèves inscrits tandis qu'il était de 48% l'année précédente, les principales contraintes, couramment citées par les enseignants, et qui expliquent les faibles performances des élèves, étant les suivantes :

- le faible niveau initial de plusieurs élèves et l'ignorance de la classe fréquentée avant l'exil ;
- le traumatisme subi par les élèves et les enseignants;
- la faible préparation des enseignants à faire face aux traumatismes des enfants ;
- des méthodes pédagogiques obsolètes ;
- le manque de certains matériels pédagogiques, notamment suite aux incidents survenus à Agamé en février 2006 ;
- la perturbation des périodes de révision par des coupures d'eau et d'électricité.

## 6. Perspectives

En juillet 2007, si le nombre de réfugiés du camp d'Agamé reste à son niveau actuel ou diminue, et si le HCR a les capacités de garantir la poursuite de toutes les interventions nécessaires pour la réalisation des droits des réfugiés, notamment le droit à l'éducation, l'UNICEF va lui transférer la charge de ces interventions, en particulier la gestion de l'école mise en place dans le camp et de toute la scolarité des élèves qui sont dans cette école ou dans des écoles béninoises.

### Annexe 8: Travaux de groupe sur la préparation aux urgences

#### **Groupe 1 : conflit/ déplacement suite aux élections**

##### **Matrice des risques**

Conséquences possibles sur l'éducation	Hypothèse de planification (acteurs, initiatives, capacités)
- Occupation des écoles - Irrégularité dans la fréquentation des écoles - Arrêt des classes	- Services sociaux de l'état - ONG/institutions des NU - La communauté (autorités locales, - éducatives/sanitaires, personnes ressources) - Ministère intérieur, éducation et sécurité

### Plan de contingence

Activités de réponses+ coût	Institutions/structures responsables	Période d'exécution	Activités préparatoires + coût
Création d'une zone sécurisée	Personnel enseignant Forces de l'ordre	2 a 3 semaines	- Information - Simulation - Sensibilisation de la communauté
- Application du plan de contingence - Activités récréatives - Education non formelle - Education formelle	- Communauté - ONG	Après 8 semaines	- Recensement et regroupement des élèves - Mobilisation des ressources (humaines et matérielles)

### Groupe 2 : inondation

#### Matrice des risques

Conséquences possibles sur l'éducation	Hypothèse de planification (acteurs, initiatives, capacités)
- Incapacité d'accès aux infrastructures scolaires - Déplacement de la population (élèves, enseignants, parents...etc.) - Baisse du taux de fréquentation - Maladies hydriques, paludisme... - Absentéisme et abandon - Destruction des cultures - Famines	- Communauté sinistrée - ONG - Autorités locales - Autorités éducatives - Ministères concernés - Organismes internationaux

### Plan de contingence

Activités de réponses+ coût	Institutions/structures responsables	Période d'exécution	Activités préparatoires + coût
Délocalisation provisoire de l'école à un endroit accessible et sécurisé	- Mairie - Population - Partenaires(C/CS, ONG nationales et internationales, institutions des Nations Unies	Les deux premières semaines	- Mise en place d'un comité de crise - Identification ou site d'accueil - Recensement de la population sinistrée (âge, sexe, niveau professionnel - Mobilisation des ressources - Implantation de l'école
- Organisation des activités récréatives et éducatives - Mise en place d'infrastructures sécuritaires.	Enseignants C/CS	Les deux premières semaines	- Formation des enseignants sur l'appui psychosocial - Mise en place d'informations sanitaires et sécurisantes - Distribution de repas aux enfants

### Groupe 3 : sécheresse /famine

#### Matrice des risques

Conséquences possibles sur l'éducation	Hypothèse de planification (acteurs, initiatives, capacités)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maladie (hygiène /nutrition/affaiblissement)</li> <li>- Déperdition scolaire (déplacement famille)</li> <li>- Afflux et pléthore dans les classes (migration)</li> <li>- Travail des enfants</li> <li>- Baisse de rendement des élèves</li> <li>- Abandon du personnel enseignant</li> <li>- Violence à l'école</li> <li>- Dislocation des familles</li> <li>- Dépravation des mœurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autorités éducatives</li> <li>- Autorités politico -administratives</li> <li>- Autorités traditionnelles</li> <li>- Parents d'élèves</li> <li>- Partenaires au développement</li> <li>- Personnels enseignants</li> <li>- Enfants</li> <li>- Renforcement des capacités d'accueil dans la zone d'affluence</li> <li>- Mise en place de cantines scolaires</li> <li>- Education à la santé – hygiène</li> <li>- Education à la citoyenneté</li> </ul>

#### Plan de contingence

Activités de réponses+ coût	Institutions/structures responsables	Période d'exécution	Activités préparatoires + coût
Mise en place cantine scolaire : 500frs/enfant/jour	Ministères : éducation, ONG, bailleurs, agences ONU communautés, cibles	Dès apparition Des premiers signes de risque	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation initiale (effectifs, population, état nutritionnel des enfants, ressources alimentaires)</li> <li>- Mobilisation des ressources financières, matérielles et humaines</li> <li>- Identification des sources d'approvisionnement des vivres et matériels</li> <li>- IEC en situation d'alerte</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Education à la santé/hygiène à la citoyenneté</li> <li>- 300frs/enfant/jour</li> </ul>	Ministère de la santé, action sociale, éducation ONG Communauté cible Agence SNU	Idem	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption des modules existants</li> <li>- Reproduction des modules</li> <li>- Formation des formateurs</li> <li>- CCC</li> <li>- Mobilisation des ressources</li> </ul>

#### Groupe 4 : invasions des criquets

##### Matrice des risques

Conséquences possibles sur l'éducation	Hypothèse de planification (acteurs, initiatives, capacités)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture momentanée des classes</li> <li>- Famine au niveau des élèves et parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acteurs</li> <li>- CERPA (centre régionale de promotion agricole)</li> <li>- MEPS</li> <li>- Conditionnement</li> <li>- Communauté</li> <li>- Initiatives</li> <li>- Prévention des foyers de larves, destruction par insecticides</li> </ul>

##### Plan de contingence

Activités de réponses+ coût	Institutions/structures responsables	Période d'exécution	Activités préparatoires + coût
Information /sensibilisation de la communauté	CERPA MEPS PAM	1 semaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constituer les équipes d'information</li> <li>- Identifier les canaux d'information (prêtre, imam, radio, crieurs publics)</li> <li>- Assurer leur formation</li> </ul>
Distribuer des vivres aux sinistres	PAM MEPS Ministère de la famille	1 semaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution stock de vivres</li> </ul>

#### Groupe 5 situation : Epidémie choléra à Malanville

##### Matrice des risques

Conséquences possibles sur l'éducation	Hypothèse de planification (acteurs, initiatives, capacités)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décès des parents d'élèves, des élèves et des enseignants</li> <li>- Baisse des taux de fréquentation</li> <li>- Baisse de la qualité de l'enseignement</li> <li>- Amenuisement du revenu des parents d'élèves</li> <li>- Fermeture probable de l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en charge des orphelins (organisations caritatives, ONG internationales et nationales, les agences des NU, gouvernement)</li> <li>- Prise en charge des malades (élèves et enseignants) (gouvernement, ministre de la santé, ONG, SNU)</li> <li>- Activités de CCC.</li> </ul>

##### Plan de contingence

Activités de réponses+ coût	Institutions/structures responsables	Période d'exécution	Activités préparatoires + coût
intégrer les orphelins dans les familles ou centres d'accueil	Gouvernement ONG Croix Rouge Plan International	3 à 4 semaines	Recenser les orphelins Identifier les familles /centres d'accueil

Activités de réponses+ coût	Institutions/structures responsables	Période d'exécution	Activités préparatoires + coût
	UNICEF		
Inscrire/réinscrire les orphelins dans le système éducatif formel ou non formel	Gouvernement ONG Croix Rouge Plan International UNICEF	4ème semaine	Répartir les enfants par tranche d'âge Rechercher l'école/centre de formation
Assurer un appui financier et matériel à la famille/centre d'accueil	Gouvernement ONG croix rouge Plan International UNICEF	8ème semaine	Identification des besoins Mettre en place l'appui
Donner le matériel scolaire pour les orphelins	Gouvernement ONG Croix Rouge ONG Plan International UNICEF	4ème semaine	Identifier les besoins en matériel

### **Annexe 9: Rapports des travaux de groupes sur les politiques éducatives et la coordination**

Sur la base du scénario "Enfin la Paix", les participants ont travaillé en quatre groupes pour répondre à quatre questions.

#### **1) Quels sont les problèmes actuels et éventuels ?**

- ✓ Méthode d'enseignements non acceptés
- ✓ Rémunération des enseignants
- ✓ Capacité d'accueil (infrastructures, enseignants)
- ✓ Curricula différents
- ✓ Formation des enseignants, manque de ressources
- ✓ Discrimination : minorité / majorité /zone rurale/ ville
- ✓ Certificat des enseignants (formation pas reconnue)

#### **2) Examinez les normes et les indicateurs relatifs à la politique éducative et à la coordination. Lesquels auraient dû être intégrés au processus de planification lorsque les populations arcaziennes se sont réfugiées dans l'état voisin ?**

Catégorie 5, Norme 1, Indicateurs 2 (non discrimination), 4 (curricula) et 5 (renforcement des capacités)

Catégorie 5, Norme 2, indicateur 5 (ressources)

Catégorie 5, Normes 3, indicateurs 1 (respect du droit pendant et après une situation d'urgence), 2 (protection contre toutes discriminations), 5 (capacités d'accueil) et 6 (diffusion des lois, règlements et politiques)

### **3.) Quels normes et indicateurs seront les plus appropriés pour contribuer à réduire les problèmes dans la situation actuelle ?**

Catégorie 1 : norme 1 ; indicateurs 1 (participation de la communauté) et 3 (réunion publique organisée par le comité d'éducation communautaire pour la réalisation d'un audit social des activités éducatives)

### **4.) Quelles stratégies de coordination pensez-vous mettre en place pour aider à répondre à la situation actuelle ?**

- ✓ Coordination par le gouvernement : mettre en place un comité de coordination composé des autorités éducatives, des ONG et des Agences du système des Nations Unies, Comité qui se réunit périodiquement ;
- ✓ Elaborer un document cadre de formation des enseignants ;
- ✓ Elaborer et uniformiser les curricula de formation, y compris la reconnaissance des certificats et diplômes délivrés dans les pays concernés.
- ✓ Proposer un cadre de concertation (base juridique) pour l'élaboration d'une politique éducative appropriée (collaboration ; vision commune ; harmonisation/normes internes)
- ✓ Proposer un cadre de mobilisation et de gestion des ressources)

### **Annexe 10: Rapports des travaux de groupes sur la restitution et les actions envisagées après l'atelier**

#### **Gouvernement**

1. Les normes minimales devraient être prises en compte dans le plan décennal de l'éducation au Bénin. Plaidoyer au niveau du gouvernement pour qu'il accepte l'intégration des normes minimales dans le plan décennal
2. Les représentants des ministères souhaitent que l'atelier recommande ce plaidoyer et que les agences des Nations Unies s'impliquent
3. Renforcer la coordination : coordination au niveau du Ministère de l'Intérieur de la sécurité Publique et des collectivités locales (MISPCL) qui a déjà des outils qui doivent être vulgarisés.
4. La loi d'orientation de l'éducation doit être revue pour prendre en compte les normes minimales.

#### **Système des Nations Unies**

1. Les normes doivent être utilisées comme base de partenariat.
2. Prise en compte des normes minimales INEE dans l'élaboration du plan de contingence.
3. Prise en compte des normes minimales INEE dans le programme éducatif pour l'urgence des Togolais au Bénin
4. Chaque Agence des Nations Unies doit voir, selon son mandat, quelles utilisations faire des normes minimales.
5. Les normes minimales doivent être vulgarisées pour garantir une éducation de qualité en situation d'urgence.

6. Maintenir les liens entre les individus ayant participé à l'atelier.
7. Les membres INEE doivent garder le contact.

**ONG internationales**

1. Intégrer les normes dans la planification des programmes
2. Vulgariser les normes auprès des partenaires et collègues.
3. Plaider au niveau du gouvernement pour la vulgarisation des normes
4. Ne pas se limiter au cadre de concertation.
5. Contribuer à la révision des normes minimales
6. Participer aux débats généraux sur les normes
7. Faire en sorte qu'un plan de contingence soit élaboré avec le Togo.

**ONG nationales**

1. Les normes minimales serviront à améliorer les programmes d'intervention des ONG
2. Les normes minimales permettent de constituer de nouvelles compétences (par exemple la Croix rouge qui a commencé à mener des activités Education)
3. Les normes minimales peuvent aider à l'obtention des financements (normes dans les demandes de fonds pour les bailleurs)
4. Restituer le contenu de l'atelier au cours d'une réunion.

**Annexe 11: Evaluation finale**

<b><i>Comprendre et utiliser les normes minimales dans le cadre de l'éducation d'urgence</i></b>				
Dates de l'atelier : du 22 au 25 Mai 2007				
Formateurs : Jennifer Hofmann et Gervais Havyarimana				
Lieu : Lokossa /Bénin				
<p>Veillez remplir et remettre ce formulaire aux facilitateurs.  N'indiquez pas votre nom sur le formulaire.  Soyez ouvert et franc dans vos appréciations.  Cochez ( ✓ ) la case la plus appropriée.  Notez les catégories suivantes sur une échelle de 1 à 4, où 1 = pas du tout d'accord, 2 = pas d'accord, 3 = d'accord, 4 = tout à fait d'accord.</p>				
	1 Pas du tout d'accord	2 Pas d'accord	3 D'accord	4 tout à fait d'accord
L'atelier a atteint ses buts et objectifs.			12	15
Le contenu de l'atelier est utile pour mon travail.		01	08	22

Ce que j'ai appris va changer ma façon de travailler.			13	13
La méthodologie utilisée au cours de cet atelier m'a aidé à comprendre comment appliquer les MSEE.		01	18	09
Les supports pédagogiques étaient de bonne qualité.			13	15
La facilitation et la présentation au cours de l'atelier étaient ouvertes et m'ont aidé à mieux m'informer.			10	17
Le lieu et le logement étaient satisfaisants.	01	04	15	06

**Quelles sont les parties de l'atelier que vous avez trouvé les plus utiles ?**

- ✓ Tous mais surtout l'application des normes dans une évaluation
- ✓ Les normes et les indicateurs
- ✓ Les liens entre les différentes catégories
- ✓ Simulation de l'urgence à Zambora
- ✓ La visite du camp d'Agamé
- ✓ Les travaux de groupes
- ✓ Les jeux
- ✓ La maîtrise des normes et indicateurs et le processus pour élaborer un projet dans une situation d'urgence
- ✓ Les exercices pratiques
- ✓ Utilisation des normes dans les différentes phases du cycle d'un projet d'éducation en situation d'urgence

**Quels changements/améliorations proposeriez-vous pour des ateliers de ce type ?**

- ✓ Revoir la durée de l'atelier
- ✓ Organiser l'atelier en deux sessions ou prolonger la durée de l'atelier pour permettre aux participants de mieux maîtriser les sessions
- ✓ Après les présentations qu'on fasse la synthèse un peu plus en détail
- ✓ Pouvoir inviter les autorités du pays d'origine des réfugiés en vue de l'accélération du processus de reconstruction
- ✓ Etre plus flexible dans la facilitation
- ✓ Faire parvenir aux participants le manuel au moins deux semaines avant l'atelier
- ✓ Consacrer plus de temps aux exercices pratiques
- ✓ Mettre à la disposition des participants un manuel plus résumé
- ✓ Donner du temps pour les relectures en arrêtant plus tôt l'atelier
- ✓ Fournir plus de moyens afin de loger sur place chaque participant.
- ✓ Plus de cas pratiques et moins de théories.

**Comment comptez-vous utiliser les normes minimales au cours de votre travail**

- ✓ Former d'autres partenaires
- ✓ Les introduire dans la programmation, le suivi et l'évaluation normale ainsi que la planification de contingence.
- ✓ Les introduire dans nos programmes d'intervention
- ✓ Former les collègues, superviseurs et chefs de centre
- ✓ Les aider à faire la restitution aux communautés et autres acteurs locaux de l'éducation
- ✓ En faire une condition pour l'appui d'une structure
- ✓ Comme outils de conception, de mise en œuvre et d'évaluation
- ✓ Faire des normes un outil de travail

**Si vous êtes formateur : Quels sont vos projets par rapport aux formations futures sur les normes minimales ? De quel soutien avez-vous besoin pour concrétiser ces projets ?**

- ✓ Former partenaires immédiats
- ✓ Voir avec autres participants à l'atelier un plan pour la formation des partenaires du gouvernement.
- ✓ Former les partenaires stratégiques sur les normes minimales
- ✓ Vulgariser la formation reçue afin d'en faire bénéficier un grand nombre de cadres
- ✓ « Au moment d'appuyer les réseaux, je ferai appel à Jennifer si c'est possible pour m'aider à faire passer le message .Ou bien je prendrai contact avec le collègue de Plan Togo qui avait participé à la formation avec Monsieur Gervais Havyarimana au Sénégal »
- ✓ Organiser l'atelier à l'endroit des membres du gouvernement pour des prises de décision conséquents
- ✓ Former les structures déconcentrées et décentralisées de gestion des catastrophes

**Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions ?**

- ✓ Félicitations aux formateurs
- ✓ Revoir la structure du manuel INEE : les catégories générales doivent être ressorties des autres et considérées comme préalables/dispositions générales
- ✓ Continuer de renforcer les premiers formés en vue de réaliser un groupe d'experts au plan national
- ✓ Remerciement –tout a été bien organisé et j'ai beaucoup appris surtout en technique de formation
- ✓ Que les supports électroniques du manuel nous soient envoyés
- ✓ Que l'UNICEF mette en place un dispositif pour assurer le suivi ou le réinvestissement de la formation
- ✓ Que l'UNICEF soit le porte parole pour le plaidoyer auprès du gouvernement
- ✓ Intégrer les normes dans les formations habituelles
- ✓ Organiser une formation d'approfondissement
- ✓ Fournir des documents clairs détaillés, des compléments documentaires, des Matériels d'appui aux formations
- ✓ Suivi sur l'utilisation des Normes Minimales d'Education pour chaque organisme participante et partage sur l'utilisation
- ✓ Fournir des moyens matériels et financiers pour l'organisation des formations

**Annexe 12: Liste des participants à l'Atelier**

N°	NOM et PRENOMS	INSTITUTIONS	FONCTIONS/TITRE	CONTACT
<b>Bénin</b>				
1	GAUTHE Caroline épouse PEDRO	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire (MEPS)	Coordonnatrice CRMS/EPD	90 03 68 43 97 87 12 62 <a href="mailto:pknabo@yahoo.fr">pknabo@yahoo.fr</a>
2	GADO Issaou	MEPS	Directeur de l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (INFRE)	90 02 26 88 <a href="mailto:igado@kent.edu">igado@kent.edu</a>
3	AHOUISSOUSSI Mathias K.	MEPS	Directeur de l'Inspection Pédagogique (DIP)	95 81 56 59 97 38 02 93 <a href="mailto:konigbe@yahoo.fr">konigbe@yahoo.fr</a>
4	M'BOUEKE Pascal	MEPS	Directeur de l'Enseignement Primaire (DEP)	20 21 30 71 / 20 21 33 05 95 05 67 66 97 37 16 41 <a href="mailto:mbouekepascal@yahoo.fr">mbouekepascal@yahoo.fr</a>
5	TOHOUEGNON GOUDJO Codjo Médard	MEPS	Directeur Départemental des Enseignements Primaire et Secondaire (DDEPS), Lokossa	90 02 81 40 95 52 71 95
6	DAGAN Dossa Jacob	MEPS	Inspecteur du 1 <sup>er</sup> degré, Cadre de la DIP/MEPS, ancien consultant UNICEF comme superviseur des activités éducatives du camp de réfugiés togolais de Comé	95 22 98 00 90 01 79 28 <a href="mailto:jacobdag@yahoo.fr">jacobdag@yahoo.fr</a>
7	SOGBOSSI ADE Colette	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Collectivités Locales (MISPCL)	Chef du Service des Opérations et Secours, du Matériel et du Stock, Direction de la Prévention et de la Protection Civile	90 02 61 84 21 33 71 31 <a href="mailto:dppcmisd@yahoo.fr">dppcmisd@yahoo.fr</a>
8	YAROU Mouhamadou	Plan Bénin	Coordonnateur Technique Education	90 01 27 42 <a href="mailto:yaroumou@yahoo.fr">yaroumou@yahoo.fr</a>
9	TOKPO MEDALI Ida	Aide et Action	Chargée de mission, Pilote Education préscolaire des enfants réfugiés togolais	97 69 01 36 21 32 35 32 <a href="mailto:tokpoida@yahoo.fr">tokpoida@yahoo.fr</a> <a href="mailto:aeaben@intnet.bj">aeaben@intnet.bj</a>
10	GBONSOU Symphorien	Aide et Action	Chargé du Suivi/Evaluation	95 96 75 79 21 32 35 32 <a href="mailto:gsymfr@yahoo.fr">gsymfr@yahoo.fr</a>

N°	NOM et PRENOMS	INSTITUTIONS	FONCTIONS/TITRE	CONTACT
11	KOROGONE Armelle	Programme Alimentaire Mondial (PAM)	Senior Programme Assistant – Education	21 31 48 92 90 93 01 42 <a href="mailto:armelle.korogone@wfp.org">armelle.korogone@wfp.org</a>
12	DAZOGBO Tchognon	Bornefonden	Conseiller au Programme	21 30 84 99 90 03 45 51 <a href="mailto:t2020dazogbo@yahoo.fr">t2020dazogbo@yahoo.fr</a>
13	DJISSA Gildas	UNHCR	Assistant des Services Communautaires (Lokossa)	97 09 59 46 <a href="mailto:djissa@unhcr.org">djissa@unhcr.org</a>
14	AROUNA Ayéna	UNICEF	Inspecteur du 1 <sup>er</sup> degré Superviseur des activités éducatives du camp de réfugiés togolais d'Agamè	95 15 16 85 97 49 39 39 90 04 88 87 <a href="mailto:arounaye@yahoo.fr">arounaye@yahoo.fr</a>
15	DJIVOH François-Marie	CARITAS	Coordonnateur Projet Réfugiés Togolais – Responsable volet OEV	95 06 88 32 <a href="mailto:djivohf@yahoo.fr">djivohf@yahoo.fr</a>
16	Modeste Mathieu KPODEHOTO	CARITAS	Gestionnaire de terrain	95 05 80 76 93 89 08 40 <a href="mailto:kymmfr@yahoo.fr">kymmfr@yahoo.fr</a>
17	OKE Nadine	UNICEF	Administrateur Education	90 04 35 43 97 64 39 66 <a href="mailto:noke@unicef.org">noke@unicef.org</a>
18	MONTCHO Narcisse	Le Télégramme	Journaliste Reporter	22 41 01 17 93 68 98 90 <a href="mailto:narcissemoncho@yahoo.fr">narcissemoncho@yahoo.fr</a>
<b>Facilitateurs</b>				
19	HOFMANN Jennifer	INEE	Capacity Building Manager	<a href="mailto:jennifer.hofmann@theirc.org">jennifer.hofmann@theirc.org</a>
20	HAVYARIMANA Gervais	UNICEF	Chef Education	97 97 51 04 21 30 02 66 <a href="mailto:ghavyarimana@unicef.org">ghavyarimana@unicef.org</a>
<b>Secrétariat et logistique</b>				
21	GNIMASSOU Olga Aline	UNICEF	Assistante au Programme Education	95 06 17 99 21 30 02 66 <a href="mailto:ognimassou@unicef.org">ognimassou@unicef.org</a>

## Togo

1	PTCHOLO Aklisso	Aide et Action	Assistant au Service des Opérations	907 52 24 441 14 35 <a href="mailto:ptcholoakla@yahoo.fr">ptcholoakla@yahoo.fr</a> <a href="mailto:aea.plateaux@aea-togo.org">aea.plateaux@aea-togo.org</a>
2	RP SANVEE Gustave	OCDI Lome-CARITAS Togo	Secrétaire Général	905 2238 222 19 27 <a href="mailto:gsanvee@ids.tg">gsanvee@ids.tg</a>
3	NOUGLOZE A. Jeanne	OCDI Lome – CARITAS Togo	Expert Appui psychosocial	917 2913 222 19 27 <a href="mailto:a_nougloze@yahoo.fr">a_nougloze@yahoo.fr</a>

N°	NOM et PRENOMS	INSTITUTIONS	FONCTIONS/TITRE	CONTACT
4	KODZA Kwami Gabriel	OCDI Lome – CARITAS Togo	Conseiller Pédagogique	916 9788 S/C <a href="mailto:gsanvee@ids.tg">gsanvee@ids.tg</a>
5	YODO, Philippe	CARE	Coordinateur national	946 6821 226 7379 <a href="mailto:yodo@caregog.org">yodo@caregog.org</a>
6	ATCHADAM Tikpi	CARE	Assistant au Chef Projet	901 9955 226 3610 <a href="mailto:atchadam@yahoo.fr">atchadam@yahoo.fr</a>
7	AKAKPOVI Nettey	TDH	Gestionnaire de Projet	221 12 50 948 88 99 <a href="mailto:nenette136@yahoo.fr">nenette136@yahoo.fr</a>
8	DAGADOU Kossi Apeke	TDH	Psycho-éducateur	994 5331 221 12 50 <a href="mailto:d.kossi@yahoo.fr">d.kossi@yahoo.fr</a>
9	LOKOSSOU- DAH-LANDE Tofodji Zinzindohoé Ayao	Croix Rouge Togolaise	AMC (Responsable de zone) Amou-Wawa	912 56 74 <a href="mailto:tlokosso@yahoo.fr">tlokosso@yahoo.fr</a>
10	KPANTE Gnandi	Croix Rouge Togolaise	AMC (Responsable de zone) Oti Tandjoar	909 7552 <a href="mailto:kpantejean@yahoo.fr">kpantejean@yahoo.fr</a>
11	ROCH Monique	UNICEF	Chef Programme Education	223 1522 909 3658 93 87 95 24 (pdt atelier) <a href="mailto:mroch@unicef.org">mroch@unicef.org</a>